

Tournoi Ecobad BAdoBAP 2026

Règlement particulier

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD).

I. ARTICLE 1 : GÉNÉRALITÉS

1.1 Le tournoi est référencé sous le numéro de dossier **2601621** et sous le nom « Tournoi Ecobad BAdoBAP 2026 ». Il se déroule les **24 et 25 octobre 2026** au **Gymnase de la Porte de La Plaine** – 13 rue du Général Guillaumat à Paris 15ème, sur 7 terrains.

1.2 Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD, les dispositions particulières de la LIFB et le règlement ci-après.

1.3 Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence compétition. Tout participant doit également être licencié au plus tard le mercredi précédent le tirage au sort.

1.4 Le Juge-Arbitre de la compétition est **Arnold Akplogan**. Ses décisions sont sans appel. Le Juge-Arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités à l'article 1.2.

1.5 Le GEO principal de la compétition est **Sébastien Fichot**. Le GEO adjoint est **Raphaël Kiffer**.

II. ARTICLE 2 : SÉRIES ET TABLEAUX

2.1 Le « Tournoi Ecobad BAdoBAP 2026 » est un tournoi national senior qui s'adresse à tous les joueurs et joueuses des catégories « minime », « cadet », « junior », « senior » et « vétéran ».

2.2 Le tournoi est ouvert aux classements **R4 à NC** sur les tableaux de **Double Dame**, **Double Homme** et **Double Mixte**. Les tableaux seront découpés en séries : R4/R5 – R6/D7 – D8 – D9 – P10/NC.

2.3 Les tableaux de Double Dame et Double Homme se joueront intégralement sur la journée du samedi et ceux de Double Mixte le dimanche.

2.4 Dans toutes les séries, les tableaux se jouent avec un mode de qualification composé d'une phase de poules suivie d'une phase en élimination directe. Les poules avec 2 sortants seront privilégiées.

2.5 En cas de forte affluence, le comité d'organisation se réserve le droit de diviser les séries en plusieurs subdivisions afin de garantir l'homogénéité.

2.6 En cas de faible affluence, le comité d'organisation se réserve le droit de fusionner des tableaux, ou de constituer des séries au format poule unique.

2.7 Les matchs se joueront en **2 sets gagnants de 15 points**.

III. ARTICLE 3 : INSCRIPTIONS

3.1 Les inscriptions sont ouvertes à partir du jeudi **10 septembre 2026 à 21h00**.

3.2 La date limite d'inscription est fixée au samedi **26 septembre 2026 à 23h00**. Les classements seront arrêtés à cette date pour la composition des tableaux.

3.3 Une liste d'attente ainsi que la confirmation des inscriptions seront publiées au plus tard le **lundi 28 septembre 2026**.

3.4 La date du tirage au sort est fixée au **samedi 10 octobre 2026**. Le CPPH sera mis à jour à cette date uniquement pour la définition des têtes de séries. Cette mise à jour n'affectera pas la répartition dans les tableaux sauf exception décidée par le Juge-Arbitre afin de respecter la règle des 1000 points.

3.5 Les inscriptions et le règlement se font directement sur BadNet / Ebad.

3.6 Les frais d'inscription s'élèvent à **17€** pour 1 tableau et à **22€** pour 2 tableaux. Pour les joueurs licenciés à Bad à Paname, un seul tableau est autorisé (12€ le tableau) sauf dérogation dans le cas de tableaux à compléter.

3.7 La prise en compte des inscriptions se fait en mode standard, c'est-à-dire dans l'ordre d'arrivée des règlements du dernier joueur de la paire, et dans la limite a priori de **320 inscrits**.

3.8 Les joueurs d'une paire jouent dans la série du membre le mieux classé de la paire à la date limite d'inscription.

3.9 Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le samedi de 8h00 à 22h30 et/ou le dimanche de 8h00 à 18h00.

3.10 Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant d'une erreur lors de l'inscription sont supportées par le joueur et/ou son club d'appartenance.

IV. ARTICLE 4 : FORFAITS

4.1 Tout joueur s'inscrivant au « Tournoi Ecobad BADoBAP 2026 » doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits. Il doit prévenir et justifier son forfait auprès de l'organisateur, du Juge-Arbitre et de la LIFB (forfait@lifb.org)

4.2 Tout joueur suspendu qui participe à une compétition est passible d'une aggravation de sa sanction.

4.3 Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par mail (badapaname.competition@gmail.com) à l'organisateur dans les plus brefs délais :

- si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ;
- si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire rempli. **Une copie du justificatif doit également être envoyée ou présentée à l'organisateur** pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.

4.4 Lorsque l'un des joueurs d'une paire de double est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur dans les 24 heures s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant dans le même délai. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

V. ARTICLE 5 : DÉROULEMENT

5.1 Les convocations sont envoyées par mail à l'adresse de contact renseignée sur BadNet. Elles sont disponibles également sur BadNet / Ebad. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.

5.2 Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.

5.3 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.

5.4 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.

5.5 Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre joueurs, les volants officiels du tournoi sont les **VERTUOZ Plume Elite**.

5.6 Les matches peuvent être lancés au plus tôt **une heure** avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.

5.7 Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui si possible désigne un arbitre ou faisant office.

5.8 Le temps de repos entre deux matchs est de **20 minutes**, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de **3 minutes** de temps de prise de contact entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.

5.9 Tout volant touchant un obstacle est compté let une fois à chaque service et faute en jeu.

5.10 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les coaches, les officiels et les membres du comité d'organisation.

5.11 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

5.12 La participation au « Tournoi Ecobad BADOBAP 2026 » requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.

5.13 L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée.

5.14 Droit à l'image : Tout participant est susceptible d'être photographié durant le tournoi pour une publication sur les différents supports de communication du club ou des organes déconcentrées (FFBAD, LIFB, CODEP). Sans avis contraire écrit et signé du joueur, l'inscription au tournoi vaudrait acceptation de ce point de règlement et de la renonciation au droit à l'image par le joueur.